

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	27.08.2015	20:28		DEF	
Annule et remplace					

Auteur(s): Groupe UDC	Lié à:
Titre: Amendement à la motion du groupe socialiste 15.146, du 22 mai 2015, "Introduction d'une filière ES dans les domaines de la santé et du social pour les Neuchâtelois-es"	ad 15.146
<p>Contenu:</p> <p>Le Conseil d'Etat est prié d'entreprendre les démarches pour permettre aux étudiant-e-s Neuchâtelois-es de suivre une formation dans les filières ES santé et sociale, (<i>suppression de: soit</i>) dans les écoles existantes dans d'autres cantons. (<i>suppression de: soit en mettant sur pied une formation sur sol neuchâtelois</i>).</p>	
<p>Motivation (facultatif):</p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Marc Schafroth	
Autres signataires (nom, prénom)	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER